

# AUJOURD'HUI

## Recours à l'Etat contre l'AMI des états ?

**Les négociations de l'AMI sont sur le point d'aboutir : se pose la question des responsabilités et du caractère des oppositions**

L'objectif de l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement) est «d'étendre le programme de déréglementation systématique de l'OMC (Organisation mondiale du commerce)», soit «la localisation et les conditions de l'investissement dans l'industrie et les services, les transactions sur les devises et les autres instruments financiers tels que les actions, les obligations, la propriété foncière et les ressources naturelles». Au nombre des clauses s'en trouvent un certain nombre qui autorisent les entreprises investissant dans un pays à «contester à peu près n'importe quelle politique ou action gouvernementale — des mesures fiscales aux dispositions en matière d'environnement, de la législation du travail aux règles de protection des consommateurs<sup>2</sup>—».

De fait, cet accord signe la fin des législations nationales. C'est, donc, «naturellement», au nom de la souveraineté nationale qu'une grande partie des voix opposées se font entendre ; la démocratie, elle aussi, serait en danger avec la mise en place d'une législation supra-nationale sur laquelle les citoyens n'auraient aucun droit de regard. C'est oublier, un peu vite, que ce sont justement des gouvernements démocratiquement élus qui ont créé les conditions de la situation actuelle, très récemment encore, en acceptant la création de l'OMC. Le cas français est, à ce titre, intéressant, dans la



mesure où les gouvernants ont singé une résistance, qui portait, en fait, sur le seul domaine culturel, pendant qu'ils cédaient sur l'essentiel (relevons au passage que c'est au nom de cette même et ridicule exception culturelle — pourquoi ce traitement particulier de la culture, et, surtout, quelle signification que celle d'une culture «à l'abri» dans un contexte économique déréglementé — que se mène la contestation «artistico-institutionnelle» actuelle en France). Aujourd'hui les élus

*Suite en page 2*

**AJOURD'HUI** est un hebdomadaire du vendredi, réalisé par un collectif constitué au sein d'Aide Mutuelle.

Editeur responsable: Claude Cantini.

Tirage: 150 ex.

Adresse: **AJOURD'HUI**

c/o Aide Mutuelle, case postale 664, 1211 Genève 4

CCP: 17-471708-7

e-mail: edam.ch@tao.ca

cas.ch@tao.ca

### ABONNEMENTS

- 3 mois (12 n°): 15 FS  
25 FS (soutien)
- 6 mois (24 n°): 30 FS,  
50 FS (soutien)
- 12 mois (48 n°): 60 FS,  
100 FS (soutien)

Etranger et commandes groupées, contactez-nous.

Règlement par CCP n° 17-471708-7

## Vaud

Harcèlement sexuel à l'université

## Social

Répression accrue contre les chômeurs

## Livre

FN: bon outil de lutte d'un auteur peu inspiré

### **Écrivez-nous !**

**AJOURD'HUI** c/o Aide Mutuelle  
case postale 664, 1211 Genève 4



## Capitalisme

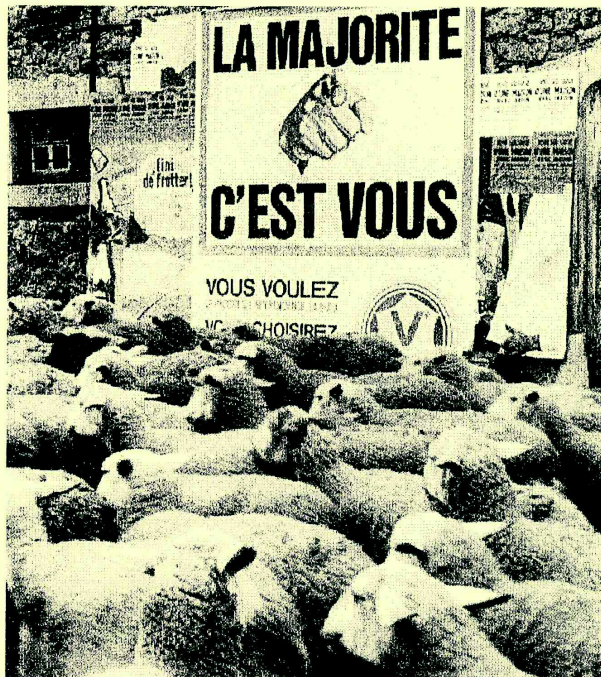
### L'AMI dans tous ses états

Suite de la page 1

français se déclarent, dans leur majorité, opposés à l'AMI «en l'état», tout en avouant, comme Jack Lang, pourtant président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale qu'ils ignorent «qui négocie quoi et au nom de qui». Incroyable, lorsque l'on sait que la France fait partie de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) au sein de laquelle se mènent les négociations depuis plus de deux ans et que le gouvernement français s'apprête, selon Lori M. Vallach<sup>1</sup>, à signer ce traité. Cette situation française, au demeurant aberrante, où une partie de l'État négocie l'abandon d'une partie de ses prérogatives tandis que l'autre prétend tout en ignorer, révèle à quel point les États sont directement responsables de la mainmise du capital mondial sur la destinée du monde : ils la négocient.

Aussi, on ne peut qu'être inquiet et dubitatif devant ces critiques faites à l'AMI et au système dont il est l'emblème, au nom, péle-mêle, d'une défense de l'État-nation et de la démocratie ; c'est demander au pyromane de jouer le pompier. Cette pensée qui est, en fait, celle d'un retour au modèle de l'État-providence est fortement représentée, notamment par Ignacio Ramonet et son journal, Le Monde diplomatique, qui s'en sont fait, avec d'autres comme Ricardo Petrella<sup>4</sup>, les champions. L'État assurait, disent-ils, «la promotion du bien commun»<sup>5</sup> et concourait à bâtir une «bonne» société<sup>6</sup>. Ils insistent beaucoup moins sur le fait que c'est ce même État qui a permis, par ses lois et son autorité, au capitalisme international de se développer. C'est là confondre l'exception du système étatique (les très relatives redistribution des richesses et amélioration des conditions d'existence) avec sa règle qui est l'organisation de l'exploitation de l'homme par l'homme, en se dispensant, dans le même temps, de faire l'histoire de l'État et de ses liens avec le capitalisme. Cet État à qui l'on demande de nous sauver est celui-là même qui nous a mis en danger. L'AMI est, en fait, la manifestation d'un transfert de souveraineté exactement semblable à celui qui dans nos démocraties libérales s'opère de l'électeur à l'élu.

Par ailleurs, on peut se demander qui sont les politiciens vertueux qui vont s'opposer aux velléités de toute puissance des entreprises transnationales et œuvrer pour le bien commun. Si l'on en croit Ignacio Ramonet<sup>7</sup>, ce pourrait être, en France, Lionel Jospin s'il prenait «l'initiative, auprès de ses partenaires, d'une politique ambitieuse de grands travaux à l'échelle européenne, de réduire massivement le temps de travail, de développer les emplois de proximité, d'augmenter substantiellement les minima sociaux». Cette autre politique, qu'Ignacio Ramonet souhaite voir appliquée par les «socialistes» fran-



çais est, selon lui, la réponse à apporter aux revendications portées par le mouvement des chômeurs qui se développe, en ce moment, en France. Pas un instant M. Ramonet n'envisage la possibilité de donner aux gens le contrôle de leurs existences, il parle de justice, mais pas d'autonomie, il peut «comprendre la révolte de tous les laissés-pour-compte», mais les solutions sont, encore et toujours, à attendre des politiques. Pas un instant n'est contestée la représentativité des politiciens et leur pouvoir exorbitant qui les conduit à ne plus représenter qu'eux-mêmes et des intérêts qui ne sont pas ceux de la majorité de la population.

Dans cette optique-là, les mouvements sociaux ont pour seule utilité de faire pression sur le pouvoir politique afin d'induire la mise en œuvre de mesures plus favorables à la population. Mesures qui à tout moment pourront être remises en cause par ceux qui exercent le pouvoir. Une telle vision des choses condamne les individus à une attitude de vigilance, tout en leur interdisant de prendre réellement le contrôle d'une situation que, bonne ou mauvaise, ils subissent. Ignacio Ramonet, comme Ricardo Petrella, nous invitent à céder, encore une fois, à l'illusion réformiste en évitant de poser les seules questions qui valent, soit celle de l'exploitation économique et de l'aliénation politique. S'opposer à l'AMI est une nécessité, mais ce peut-être aussi un effort vain, source de nombreuses déceptions, si l'engagement ne se fait pas en connaissance de cause, c'est-à-dire en annonçant clairement les buts visés. Buts qui ne peuvent être les mêmes que ceux, par exemple, d'un Édouard Balladur (ex-premier ministre français, leader de droite), lui aussi

opposé à l'AMI.

Il est, selon nous, évident que la lutte contre l'AMI et, plus généralement, contre la mise en place de ce que Renato Ruggiero, directeur général de l'OMC, appelle «une économie mondiale unifiée», ne peut se faire qu'accompagnée d'une remise en cause du mode de gestion du capitalisme qu'est la démocratie représentative, au bénéfice d'une organisation de la société sur les bases de l'autogestion économique et de l'auto-organisation politique. La possibilité, pour un mouvement d'ampleur, porteur de ces idées, de voir le jour, est mince tant l'emprise des représentants du capital sur le monde, emprise qui réduit à la pauvreté la majorité de l'humanité et entretient la peur des autres, est grande. Mais le pari d'une telle émergence est le seul qui vaille et qui soit porteur d'une réelle espérance.

G. Amista

<sup>1</sup> Lori M. Wallach, in : Le Monde diplomatique, n° 527, février 1998, p. 22

<sup>2</sup> id.

<sup>3</sup> id.

<sup>4</sup> Ricardo Petrella, Le Bien commun, Page deux/Le Courrier, 1997

<sup>5</sup> Ricardo Petrella, op. cit.

<sup>6</sup> Ricardo Petrella, op. cit.

<sup>7</sup> In : Le Monde diplomatique, n° 527, février 1998, p. 1

Le collectif d'AUJOURD'HUI ne compte pas de professionnels. Aucun de ses membres n'est rétribué pour le travail qu'il y effectue. AUJOURD'HUI ne reçoit aucune subvention. AUJOURD'HUI accueille vos écrits pour autant qu'ils soient acceptés par l'ensemble du collectif.

## Vaud

### Harcèlement sexuel

Combien de crétineries faudra-t-il encore lire sur ce thème dans les journaux ?

La dernière en date porte la signature de Jean-Marie Vodoz (24 heures 15-16 février 1997). Evoquant une affaire en cours à l'Université de Lausanne, cet ancien rédacteur en chef nous signale qu'il «ne connaît pas les faits précis [et] encore moins les personnages», mais ça ne l'empêche pas de délirer.

Inspiré par l'essayiste Jean-Claude Guillebaud, Vodoz croit voir dans la prolifération d'affaires de ce type, le retour de balancier «de la libération des mœurs (...) des années 60». Il évoque péle-mêle «l'individualisme contemporain», «l'hystérique outre-Atlantique», «l'homme-hérissure [qui] proclame hautement son autonomie, mais [qui] compte sur l'Etat pour défendre son petit territoire... s'il le faut, contre ses proches». Tous ces éléments expliqueraient le fait qu'aujourd'hui «la morale traditionnelle (...) cède la place au juridisme», et laisse échapper sur la voie publique des conflits qui restaient «auparavant confinés dans un couple, dans une chambre ou dans un bureau».

Contrairement à ce que pense Vodoz, les abus de pouvoir que recouvrent le plus souvent les dénonciations pour harcèlement sexuel, ne sont pas spécifiques à la deuxième partie du XXe siècle; au Moyen-âge (??), on parlait de droit de cuissage. Quand l'emploi se fait rare, quand la précarité, les contrats de courte durée... deviennent la règle, certains patrons et autres petits chefs se sentent en position d'exiger au bureau ce qu'ils obtiennent (ou n'obtiennent pas) dans leur chambre à coucher. Dans le désert syndical actuel, le recours à la justice est généralement la seule issue que voient les victimes. C'est sans doute regrettable, car le succès est loin d'être garanti. Face aux perspectives que nous réserve l'avenir, il devient urgent que les «sans-grades» parlent à leurs collègues, sans fausse pudeur, des humiliations qu'elles (ils) subissent et luttent ensemble contre l'exploitation et ses abus les plus ignobles.

M. Argerj

## Brèves

### Grève à Vernier

200 ouvriers de l'usine Givaudan (Genève) ont débrayé lundi 16 et mardi 17 février. Cahier de revendications: augmentation de salaire et doléances au sujet de la dégradation des conditions de travail. Les ouvriers se heurtent à la direction de l'usine qui, fait remarquable, se retranche derrière les arguments de la compétitivité et de la crise asiatique actuelle pour refuser le dialogue au sujet des propositions salariales syndicales, alors que cela fait lurette, selon le syndicat SIB, que le groupe Roche (propriétaire de Givaudan) fait de «superbénéfices». La crise asiatique a bon dos. Si les salaires ne risquent pas d'augmenter dans des proportions significatives (la direction propose un ridicule 1%, dont 0,8% est prévu par la convention collective !), le volume de travail assumé par les ouvriers, lui, enflé à vue d'œil: 30% ! Les cadences s'en trouvent accélérées, stress, pressions psychologiques et fatigue accrues.

L'ambiance au sein de l'entreprise semble également s'être dégradée. Notons pour terminer que seuls les ouvriers au bénéfice d'une convention collective sont en grève.

### Une bonne écoute

S'il est un point sur lequel la Suisse ne se distingue pas de ses voisins européens, c'est sans aucun doute celui des pouvoirs offerts à la police de surveiller les citoyens. Ainsi, à l'instar de la nouvelle loi suisse instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI), en Allemagne, la loi de lutte contre la grande criminalité permet désormais à la police un plus large usage des écoutes téléphoniques ou autres. Par exemple, les policiers peuvent cacher des micros au domicile des particuliers ou installer des dispositifs d'écoute à distance.

Réjouissons-nous, Suisses ! nous sommes déjà certainement policairement euro-compatibles ! Sources: TSR, Le Courrier

## Annonce

EDAM - EUROPE EDITIONS ET DIFFUSION L'AIDE MUTUELLE

John CLARK. Introduction à la philosophie écologique et politique de l'anarchisme

Noam CHOMSKY. Un monde complètement surréel

Nicolas WALTER. Pour l'anarchisme

Chaque brochure: CHF 4.- + frais de port

Commandes à adresser à:

Editions EDAM - Europe c/o Aide Mutuelle

case postale 664, 1211 Genève 4



# Social

## La carotte et le bâton

**Le gouvernement socialiste de Jospin a fait son choix : désormais, c'est la matraque**

Lancée en décembre 1997, la lutte des chômeurs et précaires français se poursuit aujourd'hui dans tout l'hexagone. S'appuyant sur des structures et des coordinations mises en place dès le début de ce mouvement, elle ne se cantonne pas à de aux seules revendications, légitimes s'il en est, au sujet portant sur les revenus. Ainsi, à diverses reprises, des actions symboliques ont été engagées à l'encontre d'entreprises qui vivent sur la misère et le dénuement des pauvres. Une succursale du Crédit Lyonnais et des cabinets d'huissiers, chargés des saisies, ont été récemment «occupés», ainsi qu'un magasin «Cash Converters» (voir encadré). Les personnes actives dans le mouvement

constatent que depuis le versement d'un milliard de francs par le gouvernement Jospin au fonds d'urgence sociale, les médias couvrent de moins en moins, ou mal, cette lutte, tandis que la brutalité policière et la répression s'accroissent. Arrestations et blessures se multiplient: les chômeurs et précaires en lutte dénoncent vigoureusement ce qu'ils tiennent pour une politique d'intimidation à l'encontre du mouvement.

Illustration: mercredi 11 février, une centaine de chômeurs et précaires en lutte investissent un magasin «Cash Converters» à Paris, afin d'en dénoncer les pratiques. Les manifestants s'emparent d'objets et les exposent sur le trottoir. La police (gardes mobiles, CRS,

membres des Brigades Anti Criminalité et autres policiers en civil) intervient rapidement, brutalement et en nombre. Quatre personnes sont blessées, quarante interpellées (dont quelques badauds et étudiants d'un lycée proche), dix passent la nuit en garde à vue.

### LES NOUVEAUX USURIERS

Le principe des magasins du type «Cash Converters» est de proposer d'acheter, en liquide et paiement immédiat — d'où le nom Cash — des biens à forte probabilité de revente (électroménager, loisirs, électronique de détente, ...) à bas prix. Ces biens sont ensuite revendus à un tarif fixé par le magasin. Ce genre de commerce, sous couvert d'«économie» et de «recyclage», exploite en fait la misère des plus pauvres en revendant leurs objets plus cher aux autres pauvres, réalisant au passage de confortables bénéfices. Il s'agit de l'avatar néolibéral et moderne des tristement célèbres «clous» et autres monts-de-piété.

Quatre personnes sont incarcérées sous l'inculpation de «vol», «dégradations», «violences à agent» et «complicité». A la stupéfaction générale, et malgré les garanties fournies, la cour correctionnelle statuant sur leur sort le lendemain refuse leur mise en liberté provisoire jusqu'au procès (fixé au 26 février), mesure qui est habituellement accordée.

Ce cas précis illustre parfaitement la volonté du gouvernement socialiste français d'utiliser tous les moyens à disposition, sans états d'âme, pour museler chômeurs et précaires: disproportion des forces de police engagées, disproportion des mesures judiciaires, et démontre en cela — ce qui ne nous surprend guère — qu'il ne se démarque pas de ses prédécesseurs de droite dans ses options de société. Les pauvres du gouvernement Jospin sont les mêmes que ceux de Juppé, et sont logés à la même enseigne.

G. Amista

F. Mirail

Source internet : liste conflits\_l@tao.ca

## Livre

### La République nous appelle...

Réf : Guy Konopnicki, Manuel de survie au front, Mille et une nuits, 1998

L'auteur révèle en septante pages la nature du Front National (FN), donnant des armes pour comprendre et s'opposer à ce sombre parti, et déclenchant le salutaire mouvement de rejet que provoque l'exposé de ses pratiques. C'est l'occasion d'apprendre, entre autre, pour ceux qui croient le FN sorti d'à peu près nulle part, que ce parti est le rejeton direct des courants d'extrême-droite qui se sont illustrés, durant la deuxième guerre mondiale, dans l'«ultra-collaboration», comme ceux de Jacques Doriot et Marcel Déat, dont on retrouve plusieurs cadres dans l'entourage de Le Pen tout au long de sa carrière. Le népotisme de Le Pen et le caractère totalitaire de l'organisation du FN font l'objet d'une claire présentation, et Konopnicki stigmatise la responsabilité de la classe politique «traditionnelle» dans l'émergence du FN, avec une droite prompt à s'emparer de son discours et à flatter ses électeurs par l'adoption de lois scélérates concernant l'immigration, et une gauche se contentant de vagues protestations de principe, mais masquant mal tout l'intérêt qu'elle

trouve à l'existence de cet épouvantail d'extrême-droite. Tout cela est bon à savoir et salvateur.

Là où le livre devient plus problématique, c'est lorsqu'il en appelle «à combattre le Front National au nom de la nation elle-même». C'est alors l'occasion, pour l'auteur, de nous refiler le bazar mythologique républicain dans lequel la France est, pour toujours, «la patrie des droits de l'homme» sur lequel souffle «l'esprit libre et rebelle de Danton» qui devrait lui permettre d'affronter les périls de la mondialisation, a contrario du parti de Le Pen, champion du repli sur soi-même. Cet appel à une autre France éternelle semble décidément très léger, n'aidant guère à résoudre le problème vital que pose le FN, et surprend par l'opposition entre le bon sens intellectuel à l'œuvre dans tout le travail de mise à jour de la réalité du Front National et ce volontarisme républicain bien peu en phase avec la complexité d'une mondialisation mettant justement à mal l'idée de nation.